



Extrait de délibération

Comité syndical

17 octobre 2022 – Parthenay

Identifiant
2022-10-004

L'An Deux Mille Vingt -Deux le dix-sept octobre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Christiane Bailly a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 11 octobre 2022
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 18 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 13 titulaires, 29 suppléants
Votants : 20

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, FOUILLET Olivier	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard,		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, PARNAUDEAU Guillaume, GUERIN Jean-Claude	CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique	GUERINEAU Louis-Marie, SICAUD Mickael	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danièle	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BIRE Ludovic, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal		

LEADER 2014-2020 : Gestion et animation du programme année 2022

Annule et remplace la délibération prise lors du comité syndical du 21 novembre 2021

Didier Gaillard – Mathias VERHEYE

Le volet assistance technique s'inscrit en complémentarité avec les six fiches action du plan de développement. Il comprend les dépenses d'animation, gestion du programme, sa communication et son évaluation soit : 1,5 Equivalent Temps Plein.

Les objectifs sont :

- L'animation du territoire, l'appui à l'émergence et au montage de projets s'inscrivant dans les orientations de la priorité ciblée du programme Leader
- La communication vers la société civile, vers les autres GAL, vers les partenaires
- La participation aux réseaux européen, national (réseau Rural Français) et régional
- L'évaluation des impacts du programme, tirer les enseignements et les éléments transférables de la démarche
- L'accompagnement des maîtres d'ouvrages de la phase de montage du projet à la clôture assuré par l'équipe technique du GAL (fonction d'animation du GAL)
- L'Analyse la pertinence de l'opération au regard du plan de développement
-

Pour l'année 2022, le poste d'animation du programme n'est plus assuré à 100% en raison du temps consacré à la préparation de la prochaine programmation LEADER 2021-2027.

Nature de l'intervention prévue	Nom de l'intervenant	Nombre d'heures travaillées par l'agent sur l'année	Temps prévisionnel consacré à cette action en nombre d'heures	Frais liés à l'opération
Animation	Mathias VERHEYE	1 607	1 067 (66.40%)	27 691.94 €
Gestion administrative	E.SERVANT	1 607	1 365.95 (85%)	34 988.55 €
Adhésion Leader France				650.00 €
Autres frais (déplacements),				1 300.00 €
Total des frais supportés				64 630.49 €
<u>Financement</u>				
Fonds DATAR				10 000.00 €
Autofinancement Pays de Gâtine				2 926.10 €
Total LEADER sollicité	80% des dépenses			51 704.39 €
Total des dépenses				64 630.49 €

Les membres du Comité syndical :

- valide le budget prévisionnel de l'année 2022 des dépenses affectées à la mise en œuvre du programme Leader,
- autorise le Président du Pays de Gâtine à engager les demandes de subvention auprès de la Régie Fonds Européens de la Région Nouvelle Aquitaine et à signer tous les documents nécessaires à l'obtention et au versement de cette subvention.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD

Accusé de réception en préfecture 079-200072189-20221018-2022-10-004-DE Date de réception préfecture : 18/10/2022
